

Sécurité - Circulation

La sécurité de nos concitoyens étant une de nos priorités, il nous semble pertinent de faire ralentir les conducteurs « pressés » dans notre village.

Nous constatons tous les jours des vitesses excessives, notamment sur la RD 240 (traversée de Grauves).

La vitesse étant une des principales causes de mortalité sur les routes, il serait dommageable qu'un accident se produise.

Considérant que l'activité agricole, viticole, le transport scolaire ainsi que l'augmentation du nombre de véhicules particuliers constituent un flux de circulation important dans notre village, le conseil Municipal a pris des mesures sécuritaires pour cette année 2021.

Après plusieurs années de réflexions et d'études avec les services de l'état, nous avons la volonté de faire réduire la vitesse.

Vous avez pu constater que des dispositifs provisoires ont été mis en place sur la chaussée pendant deux semaines par les services du département courant janvier pour essais.

Sept zones de ralentissements seront mis en place:

- 2 types chicanes, 1 type coussin berlinois rue d'Épernay ainsi qu'une zone de stationnement de 6 véhicules devant la Mairie qui est actuellement à l'étude par les services de l'état pour la conformité,
- 1 type coussin berlinois rue de bruyère et une création d'un passage pour piétons,
- 1 type de chicane, 1 type coussin berlinois rue de Vertus.

Les différents retours de la population, en général, ont été plutôt positifs, sachant que le but n'étant pas de pénaliser nos habitants mais bien de faire ralentir les véhicules qui mettent en danger nos concitoyens et nos enfants.

Ce projet avait été validé il y a plusieurs années mais n'a jamais vu le jour faute de budget et de report de la réfection de la chaussée par les services de l'état.

Cette année, le revêtement de la voirie devant être entièrement refait sur la traverse de Grauves (entre mai et octobre), c'est le moment opportun pour mettre en place ces zones de ralentissements et ainsi revoir la signalisation et le marquage au sol (peinture).

Les démarches administratives étant mises en place, nous espérons commencer les travaux au printemps.